

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Promotion de la femme en Afrique centrale : l'adoption d'un agenda commun en perspective

**LES** travaux de la conférence des ministres en charge du genre de la CEEAC qui se sont tenus le 25 et 26 mai à Libreville ont abouti à plusieurs recommandations.

Prissilia M. MOUITY  
Libreville/Gabon

**L**IBREVILLE a abrité les travaux de la conférence des ministres en charge du genre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) qui s'est achevée hier vendredi 26 mai. Initiés par le gouvernement gabonais, en partenariat avec l'Onu femmes et l'Onu-Unoca, les travaux clôturés par Hermann Immongault, ministre des Affaires étrangères, par ailleurs

président en exercice du Conseil des ministres de la CEEAC, ont permis aux acteurs de la promotion de la femme de réfléchir sur des solutions en vue d'optimiser l'intégration du genre féminin dans les programmes politiques des États membres. Mais aussi d'établir l'égalité des genres dans la sous-région.

Représentant les autorités gabonaises, Hermann Immongault s'est réjoui du bon déroulement des travaux qui ont permis aux participants des 11 pays de la CEEAC de partager les expériences de leurs pays respectifs, sur la situation des droits de la femme, sur les mécanismes d'accompagnement législatifs judiciaires, politiques...

Le ministre des Affaires étrangères est également revenu sur les motivations du président de la République Ali Bongo



Photo: DR

**Plusieurs recommandations ont été adoptées à l'issue de la conférence.**

Ondimba de faire de la cause de la femme un des chantiers prioritaires de son mandat à la présidence de la CEEAC.

"Le chef de l'État entend placer au centre de notre organisation communautaire la promotion de la femme et son autonomisation. Le Gabon entend, à tous les niveaux, pleinement jouer sa partition pour que notre agenda

commun prenne forme et se fasse dans une dynamique au service de la femme", a indiqué Hermann Immongault.

Le souhait des autorités gabonaises de réduire les disparités de genre, de promouvoir les droits des femmes et leur autonomisation dans la sous-région devrait se matérialiser au regard des

recommandations prises à l'issue de toutes les interactions entre ministres en charge du Genre, société civile et autres acteurs de la promotion de la femme.

Les parties prenantes aux assises ont en effet, à l'issue de ces travaux, formulé vingt recommandations, à savoir : "travailler ensemble, sans réserve, pour assurer la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité des États membres de la communauté ; accélérer l'opérationnalisation du Réseau des femmes médiatrices de la CEEAC ; supporter la participation active et le leadership des femmes et des filles dans toutes les sphères politiques, sociales, culturelles et économiques ; faire un audit des institutions nationales et régionales en charge du genre ; adopter une convention sur la lutte sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles dans la CEEAC ; accélérer l'opérationnalisation du Fonds pour l'autonomisation et l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin à travers un partenariat multi-acteurs à un niveau sous-régional...". Autant de recommandations lues par Kapinga-Yvette Ngandu, commissaire du département en charge de la promotion du genre, développement humain et social à la commission de la CEEAC.

Les recommandations issues de la conférence des ministres en charge ainsi formulées, celles-ci devront ensuite être examinées à huis clos par les ministres et soumis pour approbation et adoption par la conférence des chefs d'État et gouvernement au cours du prochain sommet de la CEEAC.

### Contrepoint

## Ce modèle si inspirant de Nzeng-Ayong

Prissilia M. MOUITY  
Libreville/Gabon

**E**N marge de la Conférence des ministres en charge du genre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Erlyne Antonela Ndembet-Damas, ministre gabonaise de la Justice, garde des Sceaux, et ses hôtes ont visité hier le Centre d'accueil Gabon-Égalité sis au quartier Nzeng-Ayong dans le 6e arrondissement de Libreville. La garde des Sceaux et ses hôtes ont fait le tour des 10 bâtiments que compte cet espace destiné à accueillir et à prendre en charge les femmes victimes de

violence basées sur le genre (VBG). Elles ont apprécié l'une des plus grandes réalisations du programme gouvernemental Gabon-Égalité. "À travers le Centre d'accueil Gabon-Égalité, nous réalisons que le Gabon œuvre pour l'assistance de la femme qui subit des violences. Avoir un site pour la prise en charge des victimes de violences conjugales par exemple, c'est la base du combat que nous menons. Nous sommes impressionnés et comptons nous inspirer de l'exemple du Gabon", a fait savoir Consuelo Oyana Nguema, ministre de l'Égalité du Genre de la Guinée-Équatoriale. L'expérience du Gabon, en ce



Photo: SNN

**Une séquence de la visite du Centre d'accueil Gabon Égalité par les ministres en charge du genre de la CEEAC.**

qui concerne la promotion de la femme et l'égalité de genre, inspire donc les autres pays de la CEEAC. Les réalisations menées à ce jour dans le cadre

de Gabon-Égalité, à l'instar du centre d'accueil de Nzeng-Ayong, confirment son statut de leader en matière de la promotion des droits de femmes en Afrique.